



PROCÈS-VERBAL
Conseil d'établissement
CFP de Mont-Laurier
7 octobre 2025

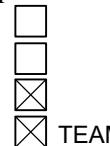
Personnel administratif
Marie-Hélène Brousseau
Chantal Vézina
Johanick Bélanger



Enseignantes
Étienne Thibault
Martine Gaudreau



Organismes / Entreprises
Frédéric Houle
David Bolduc
Geneviève Venne
Alexandra Séguin



Élèves
Adnan Ahmad
Julie Grégoire



Résolution			Résumé des discussions
	1.	Mot de bienvenue et ouverture de la réunion	Après constatation du quorum, madame Geneviève Venne ouvre la réunion. Heure : 16 h 35
	2.	Présentation des membres	Tous les membres sont présentés. Absents : Frédéric Houle et David Bolduc
CEFP-25-26-05	3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour (résolution)	L'ordre du jour est présenté. Il est proposé par madame Martine Gaudreau et résolu : QUE l'ordre du jour soit adopté avec ajout du point : Movember Et madame Brousseau mentionne que les points 14 et 18 seront reportés à la prochaine réunion. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CEFP-25-26-06	4.	Formation complète du conseil – membres, durée des mandats (résolution)	<p>Madame Brousseau mentionne la durée des mandats de chacun des postes occupés par les membres siégeant au sein du conseil.</p> <p>Membre professionnel : Chantal Vézina, mandat d'une année, fin juin 2026</p> <p>Membre soutien : Johanick Bélanger, mandat d'une année, fin juin 2026</p> <p>Membres enseignants : Martine Gaudreau et Étienne Thibault, mandat d'une année, fin juin 2026</p> <p>Membres organismes : Frédéric Houle, mandat de deux ans, fin juin 2026 David Bolduc, mandat de deux ans, fin juin 2027</p> <p>Membres entreprises : Alexandra Séguin, mandat de deux ans, fin juin 2026 Geneviève Venne, mandat de deux ans, fin juin 2027</p> <p>Membres élèves : Julie Grégoire et Adnan Ahmad, mandat d'une année, fin juin 2026</p> <p>Il est proposé par madame Chantal Vézina et résolu:</p> <p>QUE les membres ci-dessus mentionnés composent le CÉ CFPML selon la durée de leur mandat.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	5.	Remise de la documentation et explication des capsules à visionner pour les nouveaux membres	<p>Les documents ont été transmis aux nouveaux membres par courriel le 17 septembre 2025 avec mention de prendre connaissance de ceux-ci.</p> <p>Un rappel de l'importance de faire la formation du CÉ. Cette formation s'adresse à tous les nouveaux membres des conseils d'établissement ainsi qu'aux directions d'établissement. Composée de capsules, d'un cahier et de fiches thématiques, cette formation est accessible en tout temps, en fonction des sujets traités pendant l'année scolaire.</p> <p>Elle vise à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus dans la Loi sur l'instruction publique. Les documents se retrouvent sur TEAMS en tout temps.</p> <p>À la fin de l'année, il y aura des documents à signer afin de confirmer ce visionnement.</p> <p>Madame Brousseau propose aux élèves de les rencontrer pour expliquer le mandat.</p>

CEFP-25-26-07	6.	Adoption, suivi et signature des procès-verbaux des rencontres du 19 juin 2025 et 16 septembre 2025 (résolution)	<p>Madame Brousseau fait un survol des deux derniers procès-verbaux aux membres du conseil.</p> <p>Ils sont proposés par madame Chantal Vézina et monsieur Étienne Thibault et il est résolu:</p> <p>QUE les procès-verbaux de la séance du conseil d'établissement du 18 juin 2025 et du 16 septembre 2025 soient adoptés tel que déposés.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-25-26-08	7.	Adoption du calendrier des rencontres pour l'année (5) (résolution)	<p>Un calendrier pour les prochaines rencontres du conseil d'établissement est établi pour l'année scolaire (16h30).</p> <p>#1 7 octobre 2025 #2 9 décembre 2025 #3 10 février 2026 #4 8 avril 2026 #5 11 juin 2026</p> <p>Les membres présents à la réunion sont en accord avec ce calendrier.</p> <p>Il est proposé par madame Alexandra Séguin et est résolu :</p> <p>d'adopter le calendrier tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-25-26-09	8.	Élection à la présidence (résolution)	<p>Madame Brousseau invite les personnes intéressées à poser leur candidature au poste de présidence du CÉ et elle agit comme présidente d'élection.</p> <p>Madame Geneviève Venne propose monsieur David Bolduc.</p> <p>En raison de l'absence de monsieur Bolduc, madame Brousseau s'était assurée auprès de lui, de son intérêt à reprendre un mandat, et il avait confirmé qu'il l'était. Aucune autre proposition n'est faite.</p> <p>Donc monsieur Bolduc est réélu pour un autre mandat.</p> <p>Il est proposé par madame Johanick Bélanger et résolu :</p> <p>Qu'il soit élu président du conseil d'établissement pour l'année scolaire en cours.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

CEFP-25-26-10	9.	Nomination des officiers, vice-président et secrétaire (résolution)	<p><u>VICE-PRÉSIDENT</u></p> <p>Madame Brousseau invite les personnes intéressées à poser leur candidature au poste de vice-présidence.</p> <p>Madame Alexandra Séguin propose madame Geneviève Venne.</p> <p>Aucune autre proposition n'est faite.</p> <p>Après discussion, madame Venne accepte le mandat.</p> <p>Il est proposé par madame Chantal Vézina et résolu :</p> <p>QU'elle soit élue vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire en cours.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p><u>SECRÉTAIRE</u></p> <p>Madame Brousseau invite les personnes intéressées à poser leur candidature au poste de secrétaire.</p> <p>Madame Chantal Vézina propose madame Johanick Bélanger</p> <p>Madame Bélanger accepte la proposition.</p> <p>Il est proposé par madame Martine Gaudreault et résolu :</p> <p>QU'elle soit élue au poste de secrétaire du conseil d'établissement pour l'année scolaire en cours.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-25-26-11	10.	Adoption des règles de régie interne du CÉ 25-26 (résolution)	<p>Le document « projet » des règles de régie interne du CÉ pour l'année 2025-2026 est déposé au conseil.</p> <p>Après lecture, une modification est demandée au point 4.3.3 : « tout membre qui s'absente à trois réunions consécutives (enlever consécutives) sera remplacé conformément aux règles établis pour l'attribution des mandats ».</p> <p>Il est proposé par monsieur Thibault et résolu :</p> <p>QUE le document « Règles de régie interne 2025-2026 » soit approuvé avec cette modification.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

CEFP-25-26-12	11.	Déterminer les contributions financières exigibles LIP 3,7,126 (résolution)	<p>Madame Brousseau explique ce dossier.</p> <p>Les frais associés aux équipements de protection individuelle (EPI) ont été supprimés pour l'ensemble des élèves, conformément à un avis juridique. Par ailleurs, l'achat des agendas et des sacs à dos est désormais laissé à la discrétion des élèves.</p> <p>Il est proposé par madame Julie Grégoire et résolu :</p> <p>QUE ces modifications soient adoptées.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-25-26-13	12.	Modification des règlements de l'agenda (résolution)	<p>Le document des règlements de l'agenda est présenté.</p> <p>Les modifications suggérées sont acceptées.</p> <p>Cependant, les membres désirent qu'à la page 6 les différents départements par direction soient énumérés.</p> <p>Il est proposé par monsieur Étienne Thibault et résolu :</p> <p>QUE le document « Règlements de l'agenda » soit approuvé avec les modifications demandées.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-25-26-14	13.	Autorisation à la directrice du Centre pour signature au budget de fonctionnement du CÉ 25-26 (résolution)	<p>Madame Brousseau explique en quoi consiste cette autorisation.</p> <p>Budget 2025-2026 : 500 \$</p> <p>Il est proposé par madame Martine Gaudreau et résolu :</p> <p>QUE madame Marie-Hélène Brousseau agisse comme signataire unique pour l'approbation des dépenses du budget de fonctionnement de l'année en cours pour le conseil d'établissement.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	14	Adoption du rapport annuel 2024-2025 (résolution)	Ce point est reporté à la prochaine réunion.

CEFP-25-26-15	15.	Projet Zone culinaire (résolution)	<p>Madame Christine Ayotte et Sébastien Dufour chapeautent ce projet.</p> <p>Le projet est présenté. Celui-ci remplace le projet Aliment Santé Québec.</p> <p>Une subvention de 15 000 \$ sera demandée à la M361 (moteur d'impact social) pour le projet Zone culinaire.</p> <p>Il est proposé par monsieur Adnan Ahmad et résolu :</p> <p>QUE le projet Aliments Santé Québec soit approuvé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	16.	Projet équilibre (information)	<p>On mentionne que la subvention relative au projet équilibre a été reçue. Celle-ci est d'un montant de 4 800 \$.</p>
CEFP-25-26-16	17.	Autorisation activité de financement projet France Québec (résolution)	<p>Description de la situation : Dans le cadre du programme « Aménagement de la Forêt », le Centre de formation professionnelle (CFP) de Mont-Laurier offrira une activité « pizza à volonté au Boston » le 2 décembre 2025 impliquant les élèves et les enseignants du programme pour le voyage France Québec.</p> <p>ATTENDU QUE ce projet est en lien avec le DEP « Aménagement de la forêt »;</p> <p>ATTENDU QU'il y aura 150 billets en circulation à 15\$ chacun ;</p> <p>ATTENDU QUE 50 % des argents amassés seront remis au Boston pizza et l'autre 50 % ira au profit du voyage France Québec ;</p> <p>ATTENDU la recommandation du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier ;</p> <p>Il est proposé par madame Geneviève Venne et il est résolu :</p> <p>D'autoriser l'activité de financement au Boston pizza pour le voyage France Québec.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	18.	Plan de lutte	Ce point est reporté à la prochaine réunion.

CEFP-25-26-17	19.	Contrat de location des locaux et salle du CFP/SAE (résolution)	<p>Madame Brousseau présente le contrat de location pour les locaux et la salle de regroupement du CFP.</p> <p>Le Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier dispose d'une salle et des locaux qui peuvent être loués <u>sous certaines conditions</u>. Il est important de comprendre que l'usage principal de ces locaux est destiné en premier lieu aux élèves du CFP. Cependant, lors d'un congé ou en dehors des heures normales de cours ils peuvent être loués.</p> <p>Il est mentionné que le CFP et le SAE se sont arrimés pour offrir les mêmes prix.</p> <p>Il est proposé par madame Johanick Bélanger et il est résolu :</p> <p>D'approuver le contrat de location tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-25-26-18	20.	Machines distributrices (résolution)	<p>Madame Brousseau explique la situation avec les machines distributrices du CFP.</p> <p>Après analyse du dossier, le CFP envisage l'acquisition d'une machine distributrice réfrigérée, d'une valeur approximative de 8 000 \$, dont il assurerait lui-même la gestion.</p> <p>Cette machine permettrait d'offrir une variété de produits tels que des sandwichs, des salades, des croustilles et des breuvages.</p> <p>Une partie des revenus générés serait redistribuée au bénéfice des élèves et du personnel.</p> <p>Pour ce qui concerne la machine à café, le CFP va vérifier avec une firme externe.</p> <p>Il est proposé par madame Geneviève Venne et il est résolu :</p> <p>D'autoriser l'achat d'une machine distributrice respectant le budget (+/- 8 000 \$) et que celle-ci soit gérée par le CFP.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	21.	Information sur la clientèle scolaire	<p>Madame Brousseau communique les informations relatives aux taux d'absences et d'abandons des cohortes actives. Les absences se situent actuellement à 3% et les retards et départs hâtifs à 6% pour l'ensemble du Centre.</p>

	22.	Informations sur les projets en développement	<p>Des projets en cours de développement sont détaillés, avec une mise en lumière de ceux qui pourraient bientôt voir le jour.</p> <ul style="list-style-type: none"> - DEP charpenterie-menuiserie à suivre - AEP secrétariat dentaire - AEP service de garde - SASI novembre <p>Les partenaires seront interrogés afin d'identifier les besoins de la région. Une invitation sera à prévoir.</p>
	23.	Questions diverses	<p>23.1 Movember</p> <p>Point ajouté par monsieur Étienne Thibault.</p> <p>Comme l'an dernier, le CFP souhaite prendre part au mouvement Movember. Movember est une initiative mondiale de bienfaisance qui vise à sensibiliser le public et à recueillir des fonds pour la prévention de certains cancers masculins, la santé mentale et la lutte contre le suicide. Le nom « Movember » est issu de la fusion des mots « moustache » (mo) et « novembre », puisque les hommes sont invités à se laisser pousser la moustache durant ce mois afin de susciter des discussions autour de ces enjeux cruciaux.</p> <p>Le CÉ autorise monsieur Thibault à procéder à une collecte de fonds au profit de la Fondation Movember. En guise d'encouragement, chaque donateur aura la chance de remporter un panier-cadeau. Un code QR sera émis afin que les fonds proviennent directement à l'organisme. Aucune mise de fonds à destination spéciale ne sera recueillie.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-25-26-19	24.	Levée de la réunion (résolution)	<p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par monsieur Adnan Ahmad et il est résolu :</p> <p>QUE la réunion soit levée à 18 h 08</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

Geneviève Venne,
Vice-présidente

Marie-Hélène Brousseau,
Directrice de Centre